

Agreste Basse-

Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Une filière performante techniquement, mais à la rentabilité dégradée

Depuis quelques décennies, l'élevage de porc se concentre de plus en plus. Les élevages se sont fortement agrandis et choisissent le plus souvent une activité simultanée de naisance et d'engraissement. L'amélioration de la productivité du travail, de la conformité des bâtiments, du suivi génétique, de l'alimentation et de la conduite du troupeau permettent aux éleveurs d'optimiser la production de porcs charcutiers par truie. Malgré ce constat, le contexte actuel est difficile pour les élevages. Le prix du porc a du mal à retrouver les niveaux élevés du milieu de l'année 2008, et ne permet pas d'amortir les coûts de production, alourdis par la flambée des prix des matières premières de l'alimentation.

En 2008, le cheptel porcin bas-normand compte 561 000 têtes. Ces effectifs sont stables depuis 2006 mais légèrement en retrait du début de ce siècle où ils dépassaient les 600 000 têtes. L'élevage pratiqué de manière industrielle a pris nettement le dessus sur l'élevage traditionnel familial au fil des années et a ainsi permis aux effectifs de tripler en 20 ans, puisqu'en 1980, le cheptel porcin bas normand dépassait à peine 200 000 têtes. Il était de l'ordre de 365 000 têtes à la fin des années soixante-dix.

Depuis 2006, les effectifs sont stables dans l'Orne mais se réduisent dans la Manche et, surtout, dans le Calvados. Bien qu'aux antipodes de la Bretagne, qui concentre, avec 8,3 millions de têtes, 56% des effectifs nationaux, la Basse-Normandie se situe en troisième position derrière les Pays de la Loire (1,7 million), Mayenne en tête et juste devant le Nord-Pas-de-Calais (524 000). Dans la région, les élevages porcins sont surtout concentrés dans la Manche où la densité porcine s'élève à 80 têtes par km² de SAU.

Avec un cheptel de 379 000 têtes, la Manche pointe ainsi à la sixième place des départements métropolitains. La densité porcine est en revanche quatre fois moins importante dans le Calvados et dans l'Orne. Au total, la densité moyenne régionale s'établit ainsi à 40 porcs par km² de SAU.

Dans la Manche la production est concentrée dans le Mortainais, l'Avranchin et dans la région au sud de Saint-Lô. Dans le Calvados, la production est bien

implantée sur sa frange Ouest (Bessin et Bocage) et au sud des Plaines. Dans l'Orne, il s'agit d'une dizaine de cantons du Perche et du Bocage.

La production porcine bas-normande en 2008

	Basse				%
	Normandie	Calvados	Manche	Orne	
Les élevages					
nombre	510	80	300	130	59%
dont avec truies	290	40	190	60	66%
dont avec porcs à l'engrais	460	60	290	110	63%
Surface agricole utilisée (ha)	43 300	6 600	21 300	15 400	49%
SAU moyenne (ha)	85	83	71	118	84%
Les effectifs présents :					
ensemble porcins	526 700	75 600	356 600	94 500	68%
dont truies mères	47 600	6 400	32 700	8 500	69%
dont porcs à l'engrais (50 kg et plus)	204 600	29 000	133 700	41 900	65%
La production de porcs charcutiers					
en têtes	1 036 500	147 500	706 500	182 500	68%
en tonnes	92 250	13 130	62 880	16 240	68%
La production totale de porcs (yc réformes)					
en têtes	1 062 400	151 200	723 900	187 300	68%
en tonnes	96 220	13 680	65 580	16 960	68%
Le chiffre d'affaires (millions d'euros)	127	19	85	23	67%

Sources : Enquête sur le cheptel porcin en 2008
Statistique Agricole Annuelle

Le choix du regroupement des naissances et de l'engraissement s'affirme

Fin 2008, 510 élevages sont en activité en Basse-Normandie⁽¹⁾. Ils se répartissent entre 250 naisseurs-engraisseurs, 220 engraisseurs et 40 naisseurs exclusifs. Faire naître et engraisser les porcs au sein d'un même élevage est une pratique de plus en plus répandue. Elle présente l'avantage de limiter les risques sanitaires en réduisant ainsi les échanges d'animaux.

Ce type d'élevage concentre actuellement la plus forte proportion de la production régionale avec près de neuf truies et sept porcs à l'engraissement sur dix. Les ateliers sont le plus souvent associés à d'autres productions. Ce sont des activités laitières dans près de six élevages sur dix, et plus rarement de l'élevage de bovins à viande. Les autres élevages se situent, à part égale, à la marge des productions céréalières ou dans des unités qui tirent l'essentiel de leur revenu en production exclusive de porcs. Les éleveurs de porcs sont plutôt jeunes, 46 ans en moyenne, moins âgés de quelques années que les autres exploitants professionnels.

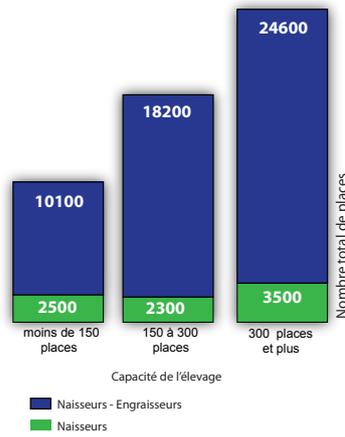
Les formes sociétaires (EARL et GAEC en tête) sont très représentées avec près de trois unités sur quatre avec un ratio plus fort chez les naisseurs-engraisseurs (plus de 80%) que chez les engraisseurs (les deux tiers). Les exploitations porcines en élevage hors-sol sont certes peu nombreuses (moins d'une unité sur dix), mais elles offrent une place de porc sur cinq. Les autres unités exploitent 43 300 ha, soit, en moyenne, une centaine chacune. Parmi elles, 160 élevages disposent d'une surface agricole supérieure à 100 ha. Ils concentrent près de six hectares de surface agricole sur dix et regroupent le tiers de la capacité d'élevage.

Une filière très organisée pour une production locale en forte expansion

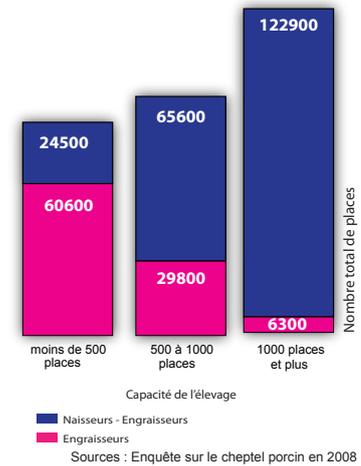
La production régionale de porcs charcutiers (yc réformés) a été multipliée par trois entre 1980 et 2000, passant de 350 000 têtes à près de 1 100 000. Depuis, la production s'est pratiquement maintenue autour de ce niveau. Au total, près de 100 000 tonnes sont produites chaque année, soit un poids moyen de 90 kilos par tête. La Basse-Normandie représente ainsi 4% de la production nationale estimée à 2,3 millions de tonnes.

(1) : (d'au moins 20 truies mères ou 100 porcins présents ou bien en vide sanitaire avec des capacités d'hébergement de seuil identique).

Les naisseurs-engraisseurs élèvent 86% des truies...



...et 69 % des porcs à engraisser



Sources : Enquête sur le cheptel porcin en 2008

Les installations de l'élevage porcin bas-normand en 2008

	Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
Installations				
nb de bâtiments	1 360	170	860	330
nb moyen de bâtiments par élevage	2,7	2,1	2,9	2,5
fosses des effluents liquides	600	100	340	160
volume utile (m3)	380 200	49 500	210 200	120 500
volume moyen (m3)	634	495	618	753
hauteur moyenne (en mètre)	2,9	2,6	3,0	2,8
Superficie potentiellement épanachable (SPE)	32 700	5 100	16 700	10 900
Superficie mise à disposition par des tiers (ha)	22 000	3 800	14 700	3 500
Ensemble surfaces d'épandage (ha)	54 700	8 900	31 400	14 400
nb de porcs par ha de surface épanachable (ha)	10	9	12	8
Capacité d'hébergements :				
Capacité totale (yc plein air)	568 100	81 200	378 500	108 400
moyenne par élevage	1 114	1 015	1 262	834
Capacité totale (hors plein air)	555 200	81 000	366 300	107 900
moyenne par bâtiment	408	476	426	327
Truies-mères				
nb d'élevages	290	40	190	60
nb de bâtiments	520	70	350	100
places totales	61 200	8 600	41 800	10 800
dont en attente de saillies	15 300	2 200	10 000	3 100
dont gestantes	33 500	4 700	23 400	5 400
dont en maternité	12 400	1 700	8 400	2 300
truies par élevage	211	215	220	180
truies par bâtiment	118	123	119	108
Post-sevrage				
nb d'élevages	370	60	230	80
nb de bâtiments	440	60	290	90
places totales	174 500	26 400	114 000	34 100
surface accessible (m2)	84 600	17 700	52 100	14 800
porcelets par élevage	472	440	496	426
porcelets par bâtiment	397	440	393	379
surface par porcelet (en m2)	0,48	0,67	0,46	0,43
Porcs à l'engraissement				
nb d'élevages	460	70	280	110
nb de bâtiments	650	100	410	140
places totales	313 100	45 500	207 500	60 100
surface accessible (m2)	264 200	38 600	173 400	52 200
porcs par élevage	681	650	741	546
porcs par bâtiment	482	455	506	429
surface par porc (en m2)	0,84	0,85	0,84	0,87

Sources : Enquête sur le cheptel porcin en 2008 , Volet bâtiments d'élevage en 2008

Plus des deux tiers de la production régionale (68 %) proviennent de la Manche, qui se place ainsi en 6ème position des départements français, loin devant l'Orne, 17ème et le Calvados, 23ème. Même si la production s'est tassée ces dernières années, elle a considérablement progressé en Basse-Normandie.

En effet, en 20 ans, la production bas-normande a été multipliée par 3,5 contre 1,6 au niveau national. Grâce à un fort engagement des coopératives, la production porcine est très organisée. L'Union Normande des Groupements de Producteurs de porcs (UNGP) commercialise ainsi plus de 90% de la production bas-normande. L'abattage de la viande de porcs dans la région est assuré en 2008 par trois abattoirs. Mais le principal abattoir est situé dans la Manche et est spécialisé dans la viande de porcs. Il assure à lui seul la quasi-totalité du volume d'abattage de 66 300 tonnes. Huit ans plus tôt, sept abattoirs se partageaient les 83 000 tonnes de porcs à abattre dont 78% dans la Manche, 20% du Calvados et seulement 2% de l'Orne. Jusqu'en 1994, le tonnage de porcs charcutiers abattus était nettement supérieur à la production locale. Entre 1995 et 1999, les tonnages se sont équilibrés. Depuis 2000, la situation s'est inversée, en raison notamment de l'arrêt des chaînes d'abattage de porcs à Villers-Bocage en 2003 et, dans une moindre mesure, suite à la fermeture de l'abattoir de Vire en 2007.

Une technique d'élevage sur caillebotis : le tout-lisier remplace la paille

Pour assurer leur production, les 510 éleveurs disposent d'un parc de 1 360 bâtiments offrant une capacité d'accueil de 555 000 places auxquelles viennent s'ajouter 13 000 places en plein air. La capacité moyenne de chaque installation s'établit ainsi à 420 places. L'élevage moyen dispose de 2 à 3 bâtiments par exploitation (2,7) et abrite en moyenne quelques 1 100 porcs. Il n'est plus rare en 2008, de trouver des élevages de grande dimension, d'une capacité totale supérieure à 4 000 places avec plus de 500 places de truies chez les naisseurs-engraisseurs et plus de 1 500 porcs chez les engraisseurs.

En 2008, par exemple les ateliers de plus de 1 500 places trustent la moitié de la capacité totale de la région pour les constructions en dur et les structures de 200 à 1 000 places seulement 30 %. En 2001 ces dernières en concentraient les deux tiers.

Quatre bâtiments sur dix sont récents, construits depuis 1990. Ils regroupent pratiquement la moitié de la capacité totale. Les constructions datant d'avant 1990, ont été aménagés ou rénovés pour

Les modes d'élevages en Basse-Normandie

	Effectif		%	
	2001	2008	2001	2008
Places de truies	63 400	61 200	100%	100%
plein air (intégral ou semi)	2 300	3 000	4%	5%
caillebotis (partiel ou total)	45 500	42 700	72%	70%
sol béton	12 400	10 400	20%	17%
sol paillé	3 200	5 100	5%	8%
Places en post-sevrage	202 500	177 400	100%	100%
plein air (intégral ou semi)	3 300	2 900	2%	2%
caillebotis (partiel ou total)	155 900	156 100	77%	88%
sol béton	5 600	2 200	3%	1%
sol paillé	37 700	16 200	19%	9%
Places en engraissement	348 500	319 800	100%	100%
plein air (intégral ou semi)	1 500	6 700	0%	2%
caillebotis (partiel ou total)	302 900	287 900	87%	90%
sol béton	8 600	6 500	2%	2%
sol paillé	35 500	18 700	10%	6%

Sources : Enquête sur le cheptel porcin en 2008

un bon nombre mais leur capacité reste inférieure aux plus récentes : 360 places contre 520.

La technique du caillebotis, total ou partiel, domine quel que soit le stade d'élevage. Ce procédé qui recueille directement les déjections dans les fosses et pré-fosses concerne 90% des 32 000 places de porcs charcutiers et des 178 000 places de jeunes porcelets en post-sevrage et 70% des 61 000 places de truies (ensemble attente-saillie, gestantes et en maternité). L'élevage traditionnel sur paille est de moins en moins pratiqué. En 2001, on comptabilisait 19% des porcelets en post-sevrage et 10% en porcs en engraissement étaient élevés de cette manière. Les proportions sont respectivement de 9% et de 6% aujourd'hui.

Alors que les porcs charcutiers disposent d'un espace vital moyen de 0,84 m² par animal, les porcelets en post-sevrage s'ébattent sur 0,48 m² en moyenne. De même, 2% des porcs sont élevés en plein air intégral, voire en semi-plein air, tandis que les verrats ont le privilège de vivre soit à l'air libre, soit avec disposition d'un couchage en dur avec courette extérieure. La majorité des truies (60%) sont élevées bloquées, ce qui ne leur permet pas de se retourner. Un quart d'entre elles vivent en groupe. Les autres (13%) vivent sur sol paillé ou profitent d'un plein air intégral ou partiel.

Déjections : capacités de stockage importantes avant épandages

Toutes les surfaces de l'exploitation ne reçoivent pas des déjections animales. La surface potentiellement épandable (SPE), surface de référence de la directive nitrate, est de l'ordre de 33 000

ha, soit les trois quarts de la SAU des exploitations porcines. Pour compléter l'élimination des rejets de leurs animaux, les producteurs disposent également de 22 000 ha de terres mises à disposition par des tiers. La surface totale ainsi épandable s'établit à 55 000 ha et représente une densité moyenne d'une dizaine de porcs par hectare (13 pour les naisseurs-engraisseurs, 8 pour les engraisseurs). Neuf élevages sur dix se situent dans une fourchette de 4 à 20 porcs par hectare. Cette densité (SPE de l'exploitation+hors exploitation) s'accroît avec la taille des élevages. Elle n'est que de 7 porcs/ha dans les unités de moins de 1000 porcs, 10 entre 1000 et 2000 et dépasse 17 au-delà.

Près de huit élevages sur dix disposent d'ouvrages de stockage d'effluents liquides (purin, lisier) imperméables permettant un stockage d'une autonomie d'au moins quatre mois avec un ratio toutefois inférieur chez les engraisseurs exclusifs. Un tiers de ces 600 fosses datent des dix dernières années. Réalisées en grande partie en béton armé, elles assurent ainsi une bonne étanchéité et limitent les risques de fissuration. Le plus souvent, elles ne sont pas couvertes (60% des cas). Ces ouvrages, d'une hauteur moyenne de près de trois mètres (yc la hauteur de garde), sont parfois volumineux. Un sur cinq, les plus récents, permet un stockage d'au moins 1 000 m³ (plus de 3 000 m³ pour les plus grosses). Il s'agit souvent des ouvrages les plus récents. Le volume total utile de l'ensemble des élevages s'élève à 380 000 m³ soit 640 m³ par équipement contre 480 en 2001. Le lisier se déverse dans la fosse par sa partie haute dans la plupart des cas, et rarement par raccordement à une canalisation.

Le coût de l'aliment reste élevé ...

L'investissement important que nécessite la fabrication d'aliments à la ferme incite les éleveurs à utiliser des aliments complets industriels du commerce (sans mélange des céréales ou autres). Seul un élevage sur cinq utilise ses récoltes pour fabriquer lui-même ses aliments. Ainsi plus de sept porcs sur dix (sauf les porcelets) se nourrissent d'aliments achetés, indépendamment de la taille de l'élevage. Destinée à réduire les rejets azotés, les éleveurs sont de plus en plus nombreux à utiliser une nourriture bi-phase adaptée aux deux périodes de la vie de la truie (plus d'aliments pendant la lactation, moins pendant la gestation) et pour le porc charcutier en phase de croissance (quand il passe de 25 à 70 kilos, avec un aliment moins riche en finition). Cette technique, spécifique aux ateliers de grande taille, concerne 80% des truies et 75% des porcs à l'engraissement. En 2001, cette pratique ne concernait que 50% des truies et 33% des porcs charcutiers.

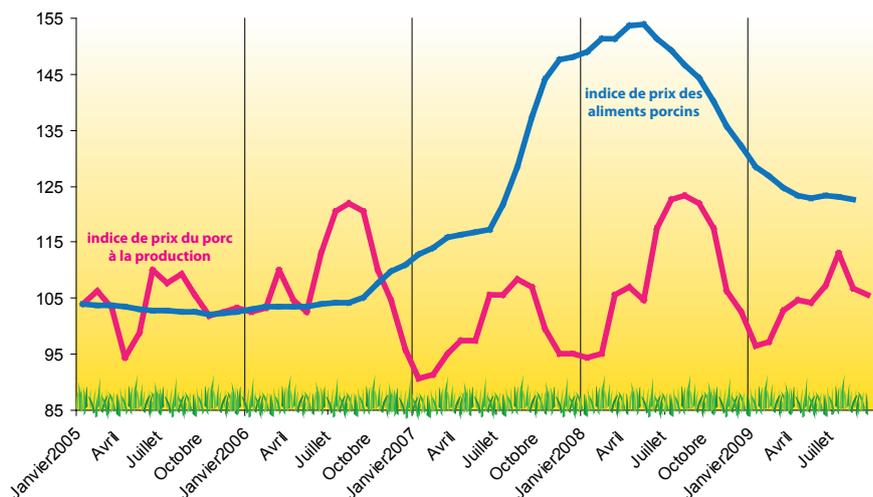
Passer par l'achat d'aliments peut avoir de lourdes conséquences sur le revenu en période de forte augmentation des prix. De début 2005 à septembre 2006, la stabilité du prix de l'aliment permettait de dégager de la marge. La filière a ensuite connu une inflation continue jusqu'en mai 2008 dans le sillage de la flambée des cours des céréales, avec à la clé une hausse de 50%.

Au cours du second semestre 2008 et du premier trimestre 2009, la situation s'est quelque peu inversée, pour se stabiliser ensuite. En 2008 les prix avaient été en moyenne supérieurs de 16 % à ceux de 2007 et de 41% à ceux de 2006. La trésorerie des éleveurs s'est rapidement dégradée et certains d'entre eux ce sont retrouvés à la limite de l'asphyxie. Bien qu'en diminution depuis la mi-juin 2008, les prix des aliments restent assez élevés en 2009, encore au-dessus du niveau du premier semestre 2007 (hausse de l'ordre de 7%).

... sans répercussion sur le prix à la production

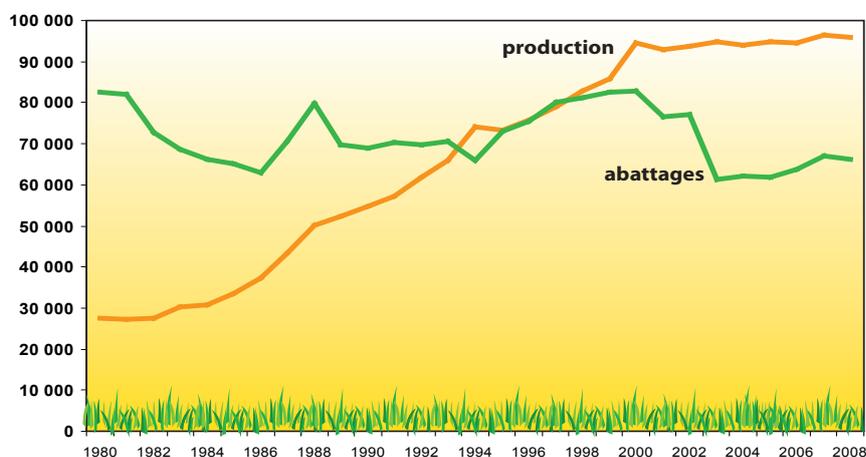
Le chiffre d'affaires bas-normand 2008, issu des ventes de porcs charcutiers et des truies et verrats de réforme s'établit à 130 millions d'euros, des flux d'entrées et

La hausse du prix des aliments s'est peu répercutée sur le prix du porc



Sources : IPAMPA - Cotation FranceAgriMer Normandie - classe E

La production de porcs se stabilise depuis 2000



Sources : Statistique Agricole Annuelle
Enquête mensuelle, abattages grands animaux SSP

de sorties et des variations de stocks. Ce montant représente 4% de la production totale (hors aides directes) et 7% de l'ensemble des produits animaux.

Après après la chute du prix du porc charcutier « classe E » en 2007 (1,27 euro le kilo en moyenne annuelle 2007 contre 1,41 en 2006), la valeur de la production porcine s'est redressée en 2008 grâce à une nette remontée des cotations (1,42 euro en moyenne annuelle, soit une hausse de 12%). Le dynamisme des exportations et la réduction de la production européenne sont à l'origine de cette amélioration.

La hausse du prix à la production a été importante jusqu'à la mi-juin, passant de 1,21 à 1,60. Un retour à la baisse

s'est opéré jusqu'à la mi-février 2009. Le cours a repris une quinzaine de centimes depuis pour se stabiliser autour de 1,35 jusqu'à l'automne, avec une pointe à 1,50 début juillet. Sur les sept premiers mois de l'année 2009, le prix du porc perd 8 centimes sur celui de 2008, mais en gagne 5 sur 2006.

Face à la crise que traverse la filière porcine, l'Etat a mis en place en 2008 des mesures d'aides aux éleveurs par l'intermédiaire d'un fond d'allègement des charges (FAC) pour la prise en charge des intérêts des prêts. En 2009 la mise en œuvre du « plan Barnier » prévoit la prise en charge d'intérêts bonifiés et non bonifiés ainsi que des prêts de consolidation. ■



Agreste Basse-Normandie

N° 36 - décembre 2009 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINÉ

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2009

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00